

Communauté de communes



Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

### SEANCE DU MERCREDI 13 MARS 2024

#### N° 11-2024

**Objet : Rénovation et extension du Complexe multisports par la création d'une salle de gymnastique à Chevry-Cossigny - Demande de subvention auprès de la Région Ile-de-France dans le cadre du dispositif « Equipements sportifs de proximité »**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'aide financière de la Région Ile de France à travers son dispositif « Equipements sportifs de proximité »,

Vu l'avis favorable, à l'unanimité, de la commission « Finances - Développement de la Communauté » réunie le 28 février 2024,

Considérant le projet de rénovation et d'agrandissement du Complexe multisports sis rue Albert Dauvergne porté par la Communauté de communes,

Considérant qu'il convient dans ce cadre de demander à la Région Ile-de-France et à tout autre organisme financeur des subventions pour financer ledit projet,

Considérant que le plan de financement proposé à l'appui de cette demande de subvention est le suivant :

DEPENSES		
Nature des dépenses (par lot)	Montant HT	Montant TTC
LOT 1 - GROS OEUVRE	330 135,97 €	396 163,16 €
LOT 2 - CHARPENTE BOIS - OSSATURE BOIS - BARDAGE BOIS	236 869,25 €	284 243,10 €
LOT 3 - COUVERTURE	75 398,54 €	90 478,25 €
LOT 4 - MENUISERIES EXTERIEURES ALUMINIUM	102 992,00 €	123 590,40 €
LOT 5 - MENUISERIES INTERIEURES BOIS	105 199,00 €	126 238,80 €
LOT 6 - CLOISONS SECHES - ISOLATION - PLAFONDS SUSPENDUS	44 443,35 €	53 332,02 €
LOT 7 - CARRELAGE - FAIENCE	31 907,80 €	38 289,36 €
LOT 8 -SOLS COLLES	27 063,80 €	32 476,56 €
LOT 9 - PEINTURE - REVETEMENTS MURAUX	44 000,00 €	52 800,00 €
LOT 10 - VRD (via le marché à bons de commande)	255 997,60 €	307 197,12 €
LOT 10 bis - VRD (via le marché à bons de commande)	19 212,80 €	23 055,36 €
LOT 11 - PLOMBERIE - SANITAIRE - CHAUFFAGE - VENTILATION	255 000,00 €	306 000,00 €
LOT 12 - COURANTS FORTS ET FAIBLES	58 543,91 €	70 252,69 €
<b>TOTAL</b>	<b>1 586 764,02 €</b>	<b>1 904 116,82 €</b>

Suite de la délibération N° 11-2024

RECETTES		
	Montant HT	Taux
Département de Seine-et-Marne - Contrat Intercommunal de développement (CID) - subvention notifiée	508 593,18 €	32 %
Région Ile-de-France - Équipements sportifs de proximité ( <i>sollicitation actuelle</i> )	158 676,40 €	10 %
Autofinancement	919 494,44 €	58 %
<b>TOTAL</b>	<b>1 586 764,02 €</b>	<b>100 %</b>

Après en avoir délibéré, le Conseil communautaire,

**Article 1<sup>er</sup>** : Approuve le plan de financement prévisionnel susmentionné.

**Article 2** : Autorise Monsieur le Président à solliciter auprès de la Région Ile-de-France, une subvention à hauteur de 158 676,40 €, soit 10 % du montant HT du projet, dans le cadre du dispositif « Équipements sportifs de proximité ».

Délibération adoptée à l'unanimité,

Fait à Brie-Comte-Robert, le 14 mars 2024.

Le Président,  
Jean LAVIOLETTE.





Brie-Comte-Robert • Chevry-Cossigny • Servon • Varennes-Jarcy

1 place de la Gare  
77170 Brie-Comte-Robert

☎ : 01 60 62 15 81

✉ : [communaute@loreedelabrie.fr](mailto:communaute@loreedelabrie.fr)

## CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MERCREDI 13 MARS 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le treize mars à dix-neuf heures et deux minutes, le Conseil de la Communauté de communes de l'Orée de la Brie, légalement convoqué le vingt-neuf février deux mille vingt-quatre s'est rassemblé salle du conseil de la Mairie de Brie-Comte-Robert sise 2 rue de Verdun.

### Étaient présents :

Mesdames BERNARDO, FERRER, GONZAGUE (*arrivée avant le vote de la délibération N° 9-2024*), LABRUYERE, LAFORGE, LOUISE-ADELE, NOEL, ROLLET, SANTIN, SAUVIGNON, VINIT et Messieurs COLLON, COULOUMY, DUPUY, LAVIOLETTE, MORIN, PENNEC, PRUVOT, RALLIERE, SAMANIEGO, SAUVIGNON, SERGEANT, VILLAÇA, WOFYSY.

### Étaient représentés :

Madame BOYER pouvoir à Madame VINIT.  
Madame GONZAGUE pouvoir à Madame ROLLET (*pour le vote des délibérations N° 7-2024 et N° 8-2024*).  
Madame MOLINERIS pouvoir à Monsieur COLLON.  
Monsieur BEZOT pouvoir à Monsieur WOFYSY.  
Monsieur CHEVALIER pouvoir à Monsieur PRUVOT.  
Monsieur DARMON pouvoir à Monsieur LAVIOLETTE.  
Monsieur DENION pouvoir à Monsieur DUPUY.

Il a été procédé à l'élection d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil communautaire pour la présente séance, Madame SANTIN a été désignée pour remplir ces fonctions et les a acceptées.

Les pouvoirs ont été délivrés aux membres du Conseil communautaire présents, conformément à l'article L. 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales, pour leur permettre de voter au nom des conseillers communautaires empêchés.

Membres composant le Conseil communautaire : **30**

Membres en exercice : **30**

Membres présents : **23** (*avant le vote de la délibération N° 9-2024*) puis **24**

Membres excusés et représentés : **7** (*avant le vote de la délibération N° 9-2024*) puis **6**

Membre absent non représenté : **0**

### Approbation du procès-verbal de la dernière séance

Sous la présidence de Monsieur LAVIOLETTE, Président.

Le Conseil communautaire, à l'**unanimité**, approuve le Procès-verbal de la séance du mercredi 07 février 2024.